

Examens obligatoires de l'adolescent de 11 à 16 ans

FORMATION PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières (puberté normale et pathologique).

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

EXPERT : Dr Jérôme VALLETEAU DE MOULLIAC

LIEU : PARIS

Objectifs

OBJECTIFS GENERAUX

- Maîtriser l'examen obligatoire de l'enfant de 11 -13 et 15-16 ans.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS

Première demi-journée :

- S'approprier acquisitions psychomotrices des items du carnet de santé entre 11 et 16 ans (dimensions pratique, psychologique) ;
- Identifier les vaccinations obligatoires et facultatives à cet âge.

Deuxième demi-journée :

- Maîtriser les stades de la maturation pubertaire (item du carnet de santé) ;
- Caractériser les étapes du développement pubertaire normal ;
- Identifier un retard ou une avance pubertaire.

Public Visé

Médecins généralistes

Pré Requis

Médecin en exercice

Méthodes et moyens pédagogiques

FORMATION COGNITIVE PRESENTIELLE DE 7 HEURES, comprenant ateliers et plénières (puberté normale et pathologique).

HORAIRES : Accueil 8H30, début 9H et fin 17H30

Qualification Intervenant(e)(s)

Dr Jérôme VALLETEAU DE MOULLIAC, pédiatre

Parcours pédagogique

Le médecin traitant de l'enfant a des missions particulières :

- Il assure le suivi dans la durée, de l'enfant au sein de son entourage tout au long de son développement.

Son rôle est majeur dans la prévention et le repérage précoce d'anomalie du développement pubertaire, afin de mettre en place une prise en charge optimale pour limiter les répercussions à l'âge adulte.

Un examen obligatoire est prévu entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans. Ces examens vont porter sur l'état de santé global aussi bien somatique, que neuromoteur, pratique et psychologique.

C'est aussi l'âge du début de la puberté. Il sera important pour le médecin de connaître les stades pubertaires et de dépister les anomalies. Il est nécessaire de ne pas méconnaître les causes organiques, afin de ne pas retarder une prise en charge adaptée.

Voir les dates de sessions en bas de page du site

Méthodes et modalités d'évaluation

Pré et Post Tests des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap.

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 5 à 30 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par Stagiaire) : **665.00**
Intra (Par Jour) : **Nous consulter**

indemnisation

Inter
315.00 €

Exonération de la TVA, article 132i de la Directive TVA 2006/112/CE du 28 novembre 2006



Contactez-nous !

SECRETARIAT MAFORM
Secrétariat

Tél. : 0972197661
Mail : secretariat@maform.fr

Code DPC
10402325062



M.A.FORM (Médical Association formation) - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11950368695

Version : EX1116PR23-20250206

M.A.FORM Association loi 1901 de FMC, 12 A, rue des PEPINIERES 95680 MONTLIGNON - Tel 09.72.19.76.61 - secretariat@maform.fr
site: www.maform.fr SIRET 40141461000030
Enregistré en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE d'IDF sous le n° 11950368695. Cet enregistrement ne vaut pas agrément